

Plan dressé pour demande d'autorisation

Prolongement de la passerelle-balcon et création d'une sortie de secours pour le Johnny Bar

Commune :	Yverdon-les-Bains	N°CAMAC :	252'396
Plan RF N° :	28	N°Dossier :	31'965.01
Coordonnées :	2°53'9"170 / 1°18'1"120		
Altitude moyenne :	435 m		
Parcelle N° :	2089	Habitation avec affectation mixte ECA n°347	110 m²
Propriétaire :	Gillieron Philippe Maurice	Surface totale	110 m²
Parcelle N° :	2090	Habitation avec affectation mixte ECA n°348	101 m²
Propriétaire :	Gillieron Philippe Maurice	Place-jardin	12 m²
		Surface totale	113 m²
Parcelle N° :	DP 235		
Propriétaire :	Etat de Vaud		
Affectation du sol :	PGA / zone de la ville ancienne, bâtiment B et C, domaine public	Front d'implantation obligatoire :	selon plan n°5 / 10 fixant la limite des constructions du 17.06.2003
Date du plan :	17.06.2003	Limite espace réservé aux eaux :	selon Oeaux
Degré de sensibilité au bruit :	III		
Secteur protection des eaux :	ÜB		
Note architecturale :	4 (ECA n°347) 3 (ECA n°348)		
Dérogation :	Front d'implantation obligatoire		
Relevant du géomètre breveté	Art. 41 Oeaux		

La réalisation du projet implique la mise à jour du plan cadastral

Pour l'Etat de Vaud

Gillieron Philippe Maurice

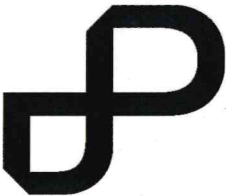
JaquierPointet

Jaquier Pointet SA
Rue des Pêcheurs 7 - CP
1401 Yverdon-les-Bains
www.jaquierpointet.ch



Vincent POINTET
Ingénieur géomètre breveté

Yverdon-les-Bains, le 7 juillet 2026



Propriétaires voisins

Parcelle 2088 Loubet Cédric Rémy André

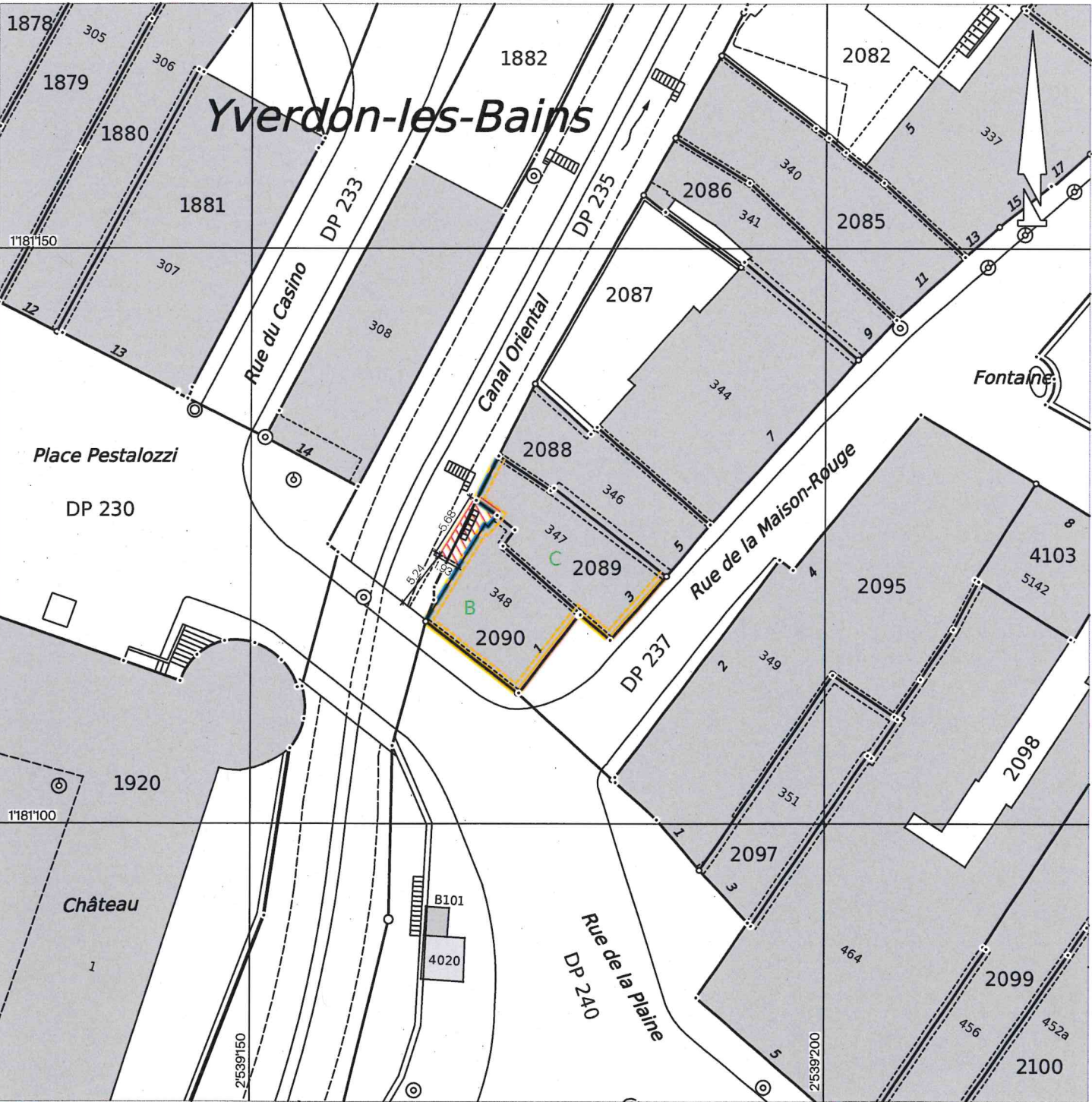
Servitudes concernées par le projet

Légende

- Passerelle-balcon
- Ouverture en façade

Détails : voir plan de l'architecte

Les EU et EC restent inchangées



Echelle 1 : 500

Mensuration numérique
Source : Géodonnées @ Etat de Vaud / 07.07.2026
31965-01-01a-ENQ-260707-MDE.dwg